

# Séance ordinaire du 9 décembre 2019



2019-12  
272

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 9 décembre 2019 à 20h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy  
Siège #2 - M. Noel Vigneault  
Siège #3 - Mme Karen Talbot  
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux  
Siège #5 - M. Vincent Breton

Est absent à cette séance: Sièges #1 - M. Réal Rodrigue

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

## **02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**

William Goulet, Nathan Poulin, Charles-Étienne Roy, joueurs de l'équipe d'hockey scolaire les Lynx de Jésus-Marie, sont présents pour demander une commandite afin de financer les frais de transport lors de leur participation au Tournoi Pee Wee Québec. La commandite de la municipalité sera de 100\$, confirmer au point 11.03.

- Avis aux utilisateurs du Centre Sportif. Relocalisation des activités cédulées dans les arénas voisines le temps des travaux de remplacement du système de réfrigération.
  - La campagne de commandite débutera bientôt. Il y a possibilité de faire de la publicité sur les bandes de l'aréna. Vous pouvez réserver une place en appelant au Service des loisirs
- Cours d'anglais, début les 20 et 22 janvier.

- Cours de patinage "Les Pingouins" pour les 3 ans et plus. Début le 16 janvier 2020
- Cours de patinage de vitesse. Essai gratuit.
- Sentiers de la gare : La soirée pleine lune aura lieu le 8 février 2020. Randonnée de raquettes, chiens de traîneaux, feux de camp
- Location de raquettes avec un dépôt de 20\$
- Métal Labonté, à l'aréna de Lambton. Horaire des parties à venir: Samedi 28 décembre, Vendredi 3 et 10 janvier et dimanche 5 et 12 janvier.
- Remerciement:
  - À Métal Labonté et Miguel Goupil pour le tournoi des pioches dont les profits ont servi à l'achat de nouveaux gilets de hockey pour le pré-novice
  - Aux lutins, élèves de 6e année de l'école de La Guadeloupe qui ont aidé pour les bricolages, collations et cadeaux
- Récupération d'arbres de Noël: Un conteneur est disponible au garage municipal. Toutes les décorations devront être enlevées. Aucun arbre ne sera ramassé lors des collectes ordinaires des ordures.
- Le bureau municipal sera fermé le 12 décembre et du 21 décembre au 5 janvier. En cas d'urgence (égout bouché, fuite d'eau) composez le 418-225-7361
- Les loisirs de la Guadeloupe vous souhaitent un joyeux temps des fêtes. Programmation 2020 à venir. Suivez la page Facebook des loisirs
- Panier de Noël (dons de denrées non périssables ou en argent). Les points de dépôt sont chez Bonichoix, Dépanneur Champagne, Familiprix
- Retour du Choc des générations les 12 et 13 juin 2020
- Invitation aux propriétaires de logement à nous faire part de leurs offres locatives
- Viactive tous les lundis jusqu'au mois de mai 2020 au sous-sol de l'église
- Campagne "Osez le donner" de la Fondation du cancer du sein. Don de 1\$ par soutien-gorge. Dépôt au bureau des loisirs.
- Capcha. Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches. Service d'aide conseil qui accompagne les propriétaires des maisons anciennes.
- CLSC: Clinique sans rendez-vous 12 et 19 décembre 2019
- Félicitations aux Chevaliers de Colomb qui ont amassé 2 400\$ lors de la Guignolée.

2019-12  
273

### 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 04.01 - Séance ordinaire du 11 novembre 2019
  - 04.02 - Séance extraordinaire du 18 novembre 2019
  - 04.03 - Séance extraordinaire du 4 décembre 2019
- 05 - CORRESPONDANCE
  - 05.01 - Bordereau de correspondances
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
  - 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
  - 06.02 - Entente disposition des déchets - Services Sanitaires Denis Fortier
  - 06.03 - Entente disposition du recyclage - Récupération Frontenac
  - 06.04 - Entente disposition des matériaux secs
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
  - 07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en novembre 2019 et des engagements du mois
  - 07.03 - Renouvellement entente Croix-Rouge
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
  - 08.01 - Réunion du comité des travaux publics
- 09 - LOISIRS-TOURISME
  - 09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture
  - 09.02 - Modification à l'entente intermunicipale relative au CARHB
  - 09.03 - Demande de paiement #1 - décompte progressif EXCEL

- 09.04** - Modification résolution 2019-11-253 à 2019-11-254
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
  - 10.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
  - 10.02** - Demande au programme de revitalisation, mutation
  - 10.03** - Abrogation de la résolution 2019-11-242 (orthophoto)
  - 10.04** - Offre d'achat terrain 8e rue Est (Norgate)
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
  - 11.01** - Réunion du comité des finances
  - 11.02** - Comptes du mois de novembre 2019 et engagements financiers du mois suivant
  - 11.03** - Dons et commandites
  - 11.04** - Liste des personnes endettées pour taxes
  - 11.05** - Renouvellement de la convention collective des employé(e)s
  - 11.06** - Solde disponible règlement d'emprunt 462-2015
  - 11.07** - Fermeture pour les vacances de Noël
- 12 - LÉGISLATION**
  - 12.01** - Avis de motion règlement # 502-2020 - taxation
  - 12.02** - Avis de motion 503-2020 et projet de règlement Revitalisation immeubles âgés
  - 12.03** - Avis de motion # 504-2020 et projet de règlement revitalisation construction
  - 12.04** - Déclaration des intérêts pécuniaires
  - 12.05** - Déclarations dons des conseillers
  - 12.06** - Nomination d'un maire suppléant
  - 12.07** - Calendrier des séances du conseil 2020
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

#### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2019-12  
274**

##### **04.01 - Séance ordinaire du 11 novembre 2019**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 11 novembre 2019, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2019-12  
275**

##### **04.02 - Séance extraordinaire du 18 novembre 2019**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 18 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-

verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2019-12  
276**

#### **04.03 - Séance extraordinaire du 4 décembre 2019**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 4 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

### **05 - CORRESPONDANCE**

#### **05.01 - Bordereau de correspondances**

Dépôt du bordereau de correspondances, session de décembre 2019.

##### **5.01.01 - Informations**

- Hockey mineur La Guadeloupe - Déboursé du montant budgété en 2019
- Association pulmonaire du Québec: campagne provinciale contre le radon
- MAMH - Projet de décret afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables
- MELCC - Demande aux municipalités concernant le suivi du plomb dans l'eau potable
- MMQ - Renouvellement de l'adhésion de la municipalité par la MRC
- MSP - Modification du règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec
- Nations Abenakis - demande d'appui de reconnaissance
- PENSE I local - Portail d'économie numérique, sociale et environnementale via internet
- PENSE I local - Projet de lettre
- SQ - Résumé de la journée porte ouverte
- UMQ - Brochure descriptive de l'UMQ
- Village Relais - Bulletin de novembre 2019
- Village Relais - accusé de réception de la résolution de la municipalité

### **06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

#### **06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire**

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de novembre 2019 est de:

Compost:	6.13 T.M. /4 semaines;
Déchets industriels et commerciaux:	26.06 T.M. /4 semaines;
Déchets résidentiels:	15.77 T.M. /4 semaines;

Matériaux secs mélangés:	16.58 T.M. /4 semaines;
Recyclage industriel et commercial:	12.22 T.M. /4 semaines;
Recyclage résidentiel:	11.30 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2019, soit une moyenne de 50 T.M. par mois. Le tonnage d'enfouissement pour le mois de novembre est de 41.83 tonnes métriques.

**2019-12  
277**

**06.02 - Entente disposition des déchets - Services Sanitaires Denis Fortier**

Attendu l'appel d'offres lancé par la municipalité pour la collecte et le transport des déchets;

Attendu qu'il y est spécifié que le transport des déchets doit se faire au lieu de Transbordement de Services Sanitaires Denis Fortier à Thetford Mines;

Attendu le contrat de service déposé à la présente par Services Sanitaires Denis Fortier au taux de 87.67\$ la tonne métrique pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020;

Attendu que la municipalité évalue à 600 tonnes métriques les déchets envoyés à l'enfouissement pour l'année 2020;

Attendu que la municipalité a adopté un règlement de gestion contractuel permettant d'être conclu de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 du Code Municipal, comportant une dépense d'au moins 25 000\$ mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu:

- d'adopter le contrat de service déposé par Services Sanitaires Denis Fortier inc.
- d'autoriser la directrice générale à signer le contrat

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-12  
278**

**06.03 - Entente disposition du recyclage - Récupération Frontenac**

Attendu l'appel d'offres lancé par la municipalité pour la collecte et le transport des déchets et qu'il y est spécifié que le transport des matières recyclable doit se faire au Centre de Tri de récupération Frontenac à Thetford Mines;

Attendu que le Centre de tri recevait gratuitement les matières recyclables;

Attendu qu'à partir de 2020 des frais seront facturés et qu'il y lieu de signer une entente;

Attendu le projet d'entente déposé à la présente par Récupération Frontenac;

- Matières recyclables: 55\$ / tonne métrique
- Déchets et matériaux secs dans les matières recyclables: 5\$ / tonne métrique
- Durée du contrat de 5 ans : 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024

Attendu que la municipalité évalue à 300 tonnes métriques les matières recyclables pour l'année 2020;

Attendu que le contrat sera sous le seuil de la dépense d'un contrat devant faire

l'objet d'une demande de soumission publique;

Attendu que la municipalité a adopté un règlement de gestion contractuel permettant d'être conclu de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 du Code Municipal, comportant une dépense d'au moins 25 000\$ mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu:

- d'adopter le projet d'entente déposé par Récupération Frontenac;
- d'autoriser Mme Christiane Lacroix, directrice générale et M. Carl Boillard, maire à signer le contrat

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-12  
279**

#### **06.04 - Entente disposition des matériaux secs**

Attendu l'appel d'offres lancé par la municipalité pour la collecte et le transport des déchets;

Attendu qu'il y est spécifié que le transport des matériaux secs doit se faire au Centre de tri de Services Sanitaires Denis Fortier inc. à Thetford Mines;

Attendu le contrat de service déposé à la présente par Services Sanitaires Denis Fortier au taux de 95.00\$ / tonne métrique pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020;

Attendu que la municipalité évalue à 210 tonnes métriques de matériaux secs pour l'année 2020;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

- d'adopter le contrat de service déposé par Services Sanitaires Denis Fortier inc.
- d'autoriser la directrice générale à signer le contrat

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2019-12  
280**

#### **07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 6 novembre 2019.

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2019 du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2019-12  
281**

#### **07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en novembre 2019 et des engagements du mois**

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de novembre 2019 pour un montant de 26 301.50\$ (inclus tempête de vent) sauf la rémunération lors de la journée en soutien sécurité civile du 1er novembre dernier.
- les engagements du mois de décembre 2019 reliés au service d'incendie, au montant de 11 030 \$

Adoptée unanimement.

**2019-12  
282**

### **07.03 - Renouvellement entente Croix-Rouge**

Attendu le projet de renouvellement d'entente, avec la Croix Rouge, pour des services aux sinistrés, déposé devant ce conseil et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu:

- d'adopter la lettre d'entente de services aux sinistrés à convenir avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, division de Québec
  - de faire appel aux services de la Croix-Rouge lors de sinistres majeurs
  - de mandater M. Carl Boilard, maire et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, pour la signature du document
- d'accepter de payer la contribution de 0.17\$ per capita pour chacune des périodes de 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 pour une contribution de 304.13\$ pour l'exercice 2020-2021.

Adoptée unanimement

## **08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

### **08.01 - Réunion du comité des travaux publics**

Aucune réunion des travaux publics

## **09 - LOISIRS-TOURISME**

### **09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture**

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités de novembre 2019, préparé par la directrice des loisirs.

**2019-12  
283**

### **09.02 - Modification à l'entente intermunicipale relative au CARHB**

Attendu la demande de modification à l'entente intermunicipale relative au Centre aquatique et récréatif de la Haute-Beauce, reçue de la municipalité de St-Évariste;

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe fait partie de cette entente depuis septembre 2006, et que la contribution annuelle est de 3 900\$;

Attendu que la municipalité de St-Ephrem profite des conditions de l'entente (tarif résident), depuis septembre 2018, pour un montant de 4 950\$;

Attendu que la municipalité de St-Évariste demande une majoration de 2% à chaque année;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu d'accepter:

- que la municipalité de St-Ephrem adhère à l'entente pour une contribution annuelle de 4 950\$
- la majoration de 2% à compter de l'exercice financier 2019
  - contribution 2019 : 3 900\$ + majoration 2% (78\$) = 3 978\$
  - contribution 2020 : 3 978\$ + majoration 2% (79.56\$) = 4 057.56\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-12  
284**

### **09.03 - Demande de paiement #1 - décompte progressif EXCEL**

*Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, se retire.*

Attendu la demande de paiement No 1 déposé par Groupe Excel S.M. inc. dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération et de mise aux normes du Centre sportif au montant de 275 200.47\$ incluant les taxes;

Attendu que, conformément au devis administratif des travaux, la demande de paiement est approuvée par les professionnels (ingénieur, architecte) au dossier et par la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu:

- d'approuver la demande de paiement
- d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-12  
285**

### **09.04 - Modification résolution 2019-11-253 à 2019-11-254**

*Karen Talbot, conseillère au siège #3, s'est retirée*

Attendu que les résolutions 2019-11-253 et 2019-11-254 acceptaient le paiement des ordres de changement déposés par Groupe Excel S.M. inc en soustrayant au montant soumis les profits de 10% ajoutés sur les profits des sous-traitants, soit:

- |                               |             |                 |    |
|-------------------------------|-------------|-----------------|----|
| • S-01 résolution 2019-11-253 |             |                 |    |
| montant accepté               | 14 192.17\$ | montant facturé | 14 |
| 357.80\$ profit sur profit    |             | 165.63\$        |    |
| • S-05 résolution 2019-11-254 |             |                 |    |
| montant accepté               | 10 459.29\$ | montant facturé | 10 |
| 611.63\$ profit sur profit    |             | 152.35\$        |    |

Attendu les discussions intervenues entre la municipalité et Groupe Excel S.M. inc.;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu d'accepter de payer les montants facturés incluant les profits ajoutés sur les profits des sous-traitants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**2019-12  
286**

**10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 3 décembre 2019

Adoptée unanimement

**2019-12  
287**

**10.02 - Demande au programme de revitalisation, mutation**

Attendu les demandes au programme de revitalisation pour le remboursement des droits de mutation:

- 9349-4003 Qc inc. (Stéphane McCutcheon) pour l'acquisition d'une résidence sise au 461, 8e rue Ouest dont l'année de construction au rôle est 1880. Les droits de mutation sont de 1 200.79\$
- Excavation Bolduc pour l'acquisition d'une résidence sise au 235, 14e Avenue dont l'année de construction inscrite au rôle est 1952. Les droits de mutation sont de 1 228.50\$

Attendu qu'il s'agit d'une deuxième demande pour M. Stéphane McCutcheon et qu'il est spécifié à l'article 10 du programme que la municipalité accorde une subvention équivalant à 50% des droits de mutation pour une seconde transaction;

Attendu que les demandes répondent au programme de revitalisation;

Attendu la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter les demandes déposées en d'autoriser la secrétaire trésorière à effectuer les déboursés suivants:

- 9349-4003 Qc inc.: 600.39\$
- Excavation Bolduc: 1228.50 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-12  
288**

**10.03 - Abrogation de la résolution 2019-11-242 (orthophoto)**

Attendu la résolution 2019-11-242 confirmant l'intérêt de la municipalité à participer au projet d'orthophoto de la Ville de Lévis et MRC de la Région Chaudière Appalaches;

Attendu le dépôt de la résolution de la MRC Beauce-Sartigan, dont la municipalité La Guadeloupe fait partie, acceptant de participer au projet;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'abroger la résolution 2019-11-242 regroupement régional pour la réalisation de la couverture orthophotographique 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-12  
289**

**10.04 - Offre d'achat terrain 8e rue Est (Norgate)**

Attendu l'offre d'achat déposée par Norgate Métal 2012 inc, jointe à la présente pour en faire partie intégrante:

- Terrain adjacent côté Est de Norgate Métal identifiés #1, #2, #3 au plan #1 joint en annexe
- Superficie approximative de 20 269 m2 (218 182.3 p2)
- Prix offert: 0.40\$/pied carré

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu:

- D'accepter l'offre d'achat de Norgate Metal 2012 inc. selon l'offre d'achat soit:
  - Prix de vente: 0.40\$/pied carré
  - Conditions ou convention:
    - Le vendeur ne s'engage à déposer aucune autre preuve d'arpentage ou titre de propriété qu'il a en sa possession. Si le notaire exige une précision ou validation de titre, les honoraires de recherche ou d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur;
    - L'acquéreur assumera les taxes sur le terrain à compter de la date de signature du contrat;
    - L'acquéreur choisira le notaire pour la présente transaction et assumera les frais de contrat;
    - L'acquéreur consent à rembourser les frais de l'évaluation environnementale du site phase 1 et de la caractérisation effectuées par la municipalité au montant de la facture jointe, soit 4 311.56\$ taxes incluses. La Municipalité s'engage à remettre le rapport de cette analyse à l'acquéreur
  - Construction:
    - L'acquéreur aura un délai de 24 mois suite à la signature du contrat pour débiter la construction d'une usine;
    - À l'échéance de ce délai, le vendeur pourra racheter le terrain au même prix mentionné à la présente
- D'autoriser Mme Christiane Lacroix, directrice générale et M. Carl Boilard, maire, à signer les documents légaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

### **11.01 - Réunion du comité des finances**

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

**2019-12  
290**

### **11.02 - Comptes du mois de novembre 2019 et engagements financiers du mois suivant**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu

- que les comptes du mois de novembre 2019 au montant total de 333 760.92 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes	34 742.22
payés:	\$
Comptes à	232
payer:	088.09 \$
Salaires	50 190.43
nets versés:	\$
Remises	16 740.18
d'employeur:	\$
<b>Total</b>	<b>333 760.92 \$</b>

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de décembre 2019 pour un montant total de 106 800.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2019-12  
291**

#### **11.03 - Dons et commandites**

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Noël du Bonheur ..... 50\$
- Pee wee Lynx scolaire, tournoi Pee wee ..... 100\$

Adoptée unanimement.

**2019-12  
292**

#### **11.04 - Liste des personnes endettées pour taxes**

Attendu le dépôt, par la direction générale, de la liste des contribuables endettés pour taxes, pour l'exercice 2018, dont copie est jointe au présent procès-verbal sous la cote 11.05.01, pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu que ce rapport exclu les dossiers des citoyens touchés par des ajustements de tarification au compteur d'eau, dossiers pour lesquels une procédure de recouvrement a été convenue avec les citoyens concernés;

Attendu que ce rapport précise que 24 citoyens, pour un montant total de 49 906.46\$, seront en procédure de vente pour taxes non payées s'il n'y a pas d'entente avec ceux-ci d'ici quelques semaines;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à transmettre à la MRC Beauce-Sartigan, pour procédure de vente pour taxes non payées, les dossiers pour lesquels des taxes de l'exercice 2018 ne seront pas réglées au 10 février 2020, 12h00.

Adoptée unanimement.

**2019-12  
293**

#### **11.05 - Renouvellement de la convention collective des employé(e)s**

Attendu les négociations tenues entre les représentants du conseil et le Syndicat

de la Fonction publique, section local 3887;

Attendu le projet de convention collective couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023 déposé devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la convention collective des employés municipaux, pour la période portant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023
  - suite aux modifications et précisions à apporter sur les points 34.06 g) retirer .. *que l'employé accomplissait avant le début de l'entente.*, entente #3 points 5 et 5b) à préciser, annexe B ajout d'un montant 12\$ en prime journalière lors de remplacement. jusqu'à un maximum de 51\$/semaine.
- d'autoriser la direction générale à procéder au paiement rétroactif de l'ajustement de la rémunération avant le 31 décembre 2019
- d'autoriser M. le maire et Mme la directrice générale à apposer leur signature, comme représentant de la municipalité La Guadeloupe, à la convention collective déposée devant ce conseil.

Adoptée unanimement

**2019-12  
294**

#### **11.06 - Solde disponible règlement d'emprunt 462-2015**

Attendu que les travaux du règlement 462-2015 ont totalisés 940 412\$;

Attendu que les subventions encaissées sur ce projet (9e rue Est) ont totalisé 853 076\$;

Attendu qu'en mars 2018, la municipalité a financé le projet pour un montant de 442 000\$, inclus dans l'emprunt regroupé de 1 706 400\$;

Attendu que la fermeture du projet 462-2015 a généré un solde disponible sur règlement d'emprunt fermé de 354 664\$, au 31 décembre 2018;

Attendu que la municipalité désire transférer aux activités de fonctionnement le coût du service de la dette de ce règlement;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que la municipalité affecte au remboursement de la dette à long terme (capital et intérêts) du Règlement 462-2015 en provenance du solde disponible sur règlement d'emprunt fermé de ce même règlement, les montants suivants :

	Capital		Intérêts		Surplus disponible
	autres	462-2015	autres	462-2015	
<b>2019</b>	77 700 \$	328 100 \$	32 341 \$	11 306 \$	339 406 \$
<b>2020</b>	80 300 \$	6 500 \$	35 531 \$	3 112 \$	9 612 \$
<b>2021</b>	83 100 \$	6 700 \$	33 578 \$	3 148 \$	5 646 \$
	<b>241 100 \$</b>	<b>341 300 \$</b>	<b>101 450 \$</b>	<b>17 565 \$</b>	<b>354 664 \$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-12  
295**

#### **11.07 - Fermeture pour les vacances de Noël**

Attendu les congés prévus pendant la période des Fêtes;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 21 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement; relance des heures d'ouverture régulières, le 6 janvier 2019 à 8h.

Adoptée unanimement.

## **12 - LÉGISLATION**

### **12.01 - Avis de motion règlement # 502-2020 - taxation**

M. Vincent Breton conseiller au siège no 5, par la présente donne avis de motion, que sera adopté à une séance subséquente, le règlement portant le numéro 502-2020 intitulé "règlement de taxation 2020"

### **12.02 - Avis de motion 503-2020 et projet de règlement Revitalisation immeubles âgés**

Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, par la présente:

- Donne avis de motion qui sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 503-2020 établissant un programme de revitalisation pour l'acquisition et la rénovation d'immeubles résidentiels âgés pour les exercices 2020 à 2024
- Dépose le projet de règlement # 503-2020 afin de:
  - Accorder une subvention sur les droits de mutation pour l'acquisition d'un immeuble résidentiel âgé de plus de trente (30) ans
  - Accorder une subvention pour la rénovation d'un immeuble résidentiel âgé de plus de trente (30) ans (nouvelle acquisition)
  - Accorder un crédit de taxes pour la rénovation d'un immeuble résidentiel âgé de plus de trente (30) ans (déjà propriétaire)

### **12.03 - Avis de motion # 504-2020 et projet de règlement revitalisation construction**

Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, par la présente :

- donne avis de motion, que sera adopté à une séance subséquente, le règlement portant le numéro 504-2020
- dépose le projet de règlement # 504-2020 afin d'établir un programme de revitalisation pour la construction de bâtiment résidentiel pour les exercices 2020 à 2024

**2019-12  
296**

### **12.04 - Déclaration des intérêts pécuniaires**

Attendu que la directrice générale déclare avoir reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires de chacun des élus, lors de la présente séance;

En conséquence.

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu de transmettre une copie certifiée conforme du relevé annuel des déclarations d'intérêts pécuniaires année 2019, au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, en respect de l'article 360.2 de la Loi sur les élections et référendums du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **12.05 - Déclarations dons des conseillers**

Conformément au code d'éthique et de déontologie, l' élu qui reçoit tout avantage qui excède 200\$ et qui n'est pas de nature purement privée ou visée par le paragraphe 2 du premier alinéa du code d'éthique doit, dans les trente jours suivant sa réception, produire une déclaration écrite au greffier ou à la secrétaire trésorière de la municipalité contenant une description adéquate du don.

La secrétaire trésorière informe le conseil qu'aucune déclaration de don n'a été faite au cours de l'exercice 2019.

**2019-12  
297**

#### **12.06 - Nomination d'un maire suppléant**

Attendu qu'une municipalité est tenue de nommer un conseiller afin de remplacer le maire et exercer les pouvoirs et devoirs de celui-ci lorsqu'il est absent, empêché de remplir sa charge ou suite à la vacance de la charge;

Attendu qu'il s'avère souhaitable de prévoir un substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2020;

Attendu que l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit que le conseil d'une municipalité locale désigne par résolution celui-ci parmi ses membres;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Guadeloupe nomme Mme Vanessa Roy conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2020.

Adoptée unanimement

**2019-12  
298**

#### **12.07 - Calendrier des séances du conseil 2020**

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020. Ces séances se tiendront le lundi (ou le lendemain en cas de congé férié le lundi) et débuteront à 20h.

13 janvier	10 février	9 mars	14 avril (mardi)
11 mai	8 juin	13 juillet	17 août
14 septembre	13 octobre (mardi)	9 novembre	14 décembre

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **13 - DIVERS**

Aucun sujet.

#### **14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**2019-12  
299**

#### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h20.

---

Carl Boilard, maire

---

Christiane Lacroix, directrice générale